

Frédéric Mitterrand apporte sa caution à la RGPP

Moins de trois semaines après sa nomination, et avant même d'avoir rencontré les organisations syndicales représentatives des personnels, Frédéric Mitterrand vient de faire officiellement connaître sa décision de faire passer, puis de publier, en plein milieu de la grande dispersion estivale, le décret laissé en chantier par le précédent cabinet sur l'application de la RGPP (*) au ministère de la Culture, procédant à la liquidation de ses actuelles directions et délégations d'administration centrale.

Telle est l'exacte signification de la convocation reçue vendredi 10 juillet en fin d'après-midi par les représentants des personnels siégeant au Comité technique paritaire ministériel, adressée sans le moindre commentaire d'explication, les invitant à statuer sur ledit décret lors d'une séance programmée le 27 juillet ! Le nouveau Ministre fait dans la provocation gratuite.

Ainsi donc, sans prendre le temps du dialogue ni celui de la réflexion, Frédéric Mitterrand reprendrait à son compte, et s'apprêterait à mettre en application, la plus grande offensive jamais menée contre le ministère, s'attaquant à ce qui le structure et en a constitué, pour une large part, les fondements : ses directions portant et identifiant les politiques, prérogatives et responsabilités de l'État dans le champ de la culture (musées, archives, architecture, patrimoine, spectacle vivant, arts plastiques, livre et lecture, etc.), toutes vouées à disparaître.

A l'heure où notre pays célèbre les 50 ans du ministère de la Culture, c'est son intégrité même qui est aujourd'hui indiscutablement menacée.

Rien ne saurait justifier cette politique, et certainement pas les prétendues économies budgétaires recherchées, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles sont totalement dérisoires.

Rien ne saurait non plus justifier ce passage en force ni cette coupable précipitation. Le Secrétariat général du ministère de la Culture n'a-t-il pas diffusé, début juillet, l'information selon laquelle le nouveau Ministre commençait à peine à prendre connaissance du dossier ?

De contenus et d'ambition culturels, il n'a jamais été question tout au long de l'élaboration chaotique du prétendu projet de « réorganisation », ni fait ni à faire, dont a hérité Frédéric Mitterrand ; c'est de notoriété publique ! Seul importait pour Christine Albanel et les dirigeants qui l'ont entourée de tailler à la serpe dans les effectifs (l'administration centrale de la Culture serait amputée de 249 emplois d'ici 2011) et de réduire en proportion les missions et les structures qui les servent.

Frédéric Mitterrand a jusqu'ici choisi d'ignorer le courrier que lui ont adressé dès son arrivée quatre organisations syndicales de la Culture, demeuré sans réponse. Il semble également refuser d'entendre les protestations de toutes parts qui grandissent dans le pays contre le démantèlement du ministère de la Culture, un acquis irremplaçable pour toute la Nation.

Après s'être lui-même qualifié de Ministre « d'ouverture d'esprit » lors de sa prise de fonction rue de Valois, il s'empresse immédiatement de prouver le contraire.

Le nom Mitterrand restait jusqu'à aujourd'hui profondément associé à un authentique développement du ministère de la Culture, de ses politiques et de ses moyens, quels que furent nos désaccords syndicaux à l'époque.

Le demeurera-t-il demain ?